

Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité

Direction des Actions pour les Personnes Âgées et les Personnes Handicapées

Service des Actions pour l'Autonomie

## **SERVICES MENAGERS OU PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE REPAS EN FOYER-RESTAURANT**

\*\*\*

### Liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier

- Dossier réglementaire dûment complété et signé
- En cas de changement de situation, fournir l'imprimé " changement de situation "

#### IDENTITE

- Copie de la carte d'identité ou copie du livret de famille
- Titre de séjour en cours de validité pour les personnes de nationalité étrangère

#### RESIDENCE

- Quittance de loyer ou tableau d'amortissement de l'intéressé ou de son conjoint si accession à la propriété ou quittance d'électricité, eau, gaz des 3 derniers mois
- Taxe d'habitation ou foncière
- Pour les résidents de nationalité étrangère : justificatif d'une résidence ininterrompue en France métropolitaine pendant au moins 15 ans avant l'âge de 70 ans

#### *En cas d'hébergement*

- Attestation de l'hébergeant (à titre gratuit) se celui-ci est particulier (compléter le formulaire d'attestation établi par le Conseil Général
  - Les adresses précédentes avec dates d'arrivée et de départ
- Pour les personnes résidant en RPA fournir un justificatif du domicile avant l'entrée en RPA**

#### RESSOURCES

- Copie du dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Justificatifs des ressources: **revenus personnels** ou **du ménage** (conjoint, concubin, PACS) et **des ayants-droits**

#### Justificatifs annuels :

- Revenus de biens immobiliers : loyers, fermage, bail et rente viagère
- Justificatifs de revenus, des capitaux placés (livrets, comptes productifs d'intérêts, actions, obligations, assurance-vie etc....) : **produire l'attestation bancaire**
- En cas d'inexistence de capitaux, établir une attestation sur l'honneur le certifiant
- Pensions de retraite : fournir les justificatifs annuels des caisses de retraite
- Retraites et ressources provenant de l'étranger
- Pension alimentaire suite à jugement

#### Justificatifs mensuels des trois derniers mois précédant la demande :

- Salaires
- R.M.I.
- ASSEDIC
- Allocation aux adultes handicapés
- Indemnités journalières
- Pension d'invalidité
- Rente accident du travail pour les incapacités supérieures à 10 %

**CHARGES**

- Le cas échéant, justificatifs des frais de déplacement du conjoint dans un établissement pour personnes âgées

**BIENS IMMOBILIERS**

- Nature des biens
- Adresse
- Référence et valeur locative actuelle
- S'il y a eu donation depuis moins de 10 ans, joindre la photocopie intégrale de l'acte notarié

**DIVERS**

- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Plan de situation du lieu d'habitation dans la commune